



Groupe des élus FN RBM
Conseil régional d'Occitanie

Toulouse, le 12 janvier 2018

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel de Matignon
75007 PARIS

Lettre ouverte à Monsieur le Premier ministre pour le maintien de la limitation à 90 km/h sur les routes secondaires

Monsieur le Premier ministre,

Vous venez d'annoncer l'abaissement à 80 km/h de la vitesse maximale autorisée sur les 400 000 km de routes secondaires. 1^{er} groupe d'opposition en Occitanie, cette mesure nous inquiète au plus haut point. Dans la 2^e région de France pour l'ampleur de son réseau secondaire, représentant près d'un septième du réseau national, votre décision va profondément impacter la vie de nos concitoyens, majoritairement ruraux. Ces routes soi-disant secondaires sont en réalité pour les habitants d'Occitanie des routes prioritaires pour aller au travail, à l'école, chez le médecin...

Ainsi, de nombreuses voix s'élèvent, ici plus qu'ailleurs peut-être, pour critiquer cette mesure qui ressemble fortement à une fausse bonne idée. En effet, vous semblez tout d'abord ignorer que le système de limitation français se base sur une graduation impaire des vitesses (30 km/h, 50 km/h, 70 km/h, 90 km/h, 110 km/h, 130 km/h). Abaisser la limitation des routes secondaires de 90 à 80 km/h revient à déréguler l'ensemble du référentiel. A croire que vous souhaitez sciemment perdre les Français en créant des normes incohérentes.

C'est d'ailleurs ce que beaucoup de nos compatriotes ressentent. L'abaissement de la limitation à 80 km/h couplé à la multiplication des contrôles de vitesse par radars fixes ou mobiles paraît n'avoir qu'un seul véritable objectif : la chasse à l'automobiliste. Vous cherchez en fait un prétexte pour augmenter les recettes sur les contraventions. Cette nouvelle ponction sur les Français pourrait en effet rapporter à l'Etat jusqu'à 345 millions d'euros par an. Le président de l'association *40 millions d'automobilistes*, Daniel Quéro, prédit d'ailleurs « un enfer fiscal et une ponction massive du pouvoir d'achat des automobilistes ».

Alors que les routes secondaires sont principalement empruntées par les Français de la ruralité, déjà durement touchés par les conséquences de la crise économique (chômage, disparition des services publics, baisse du pouvoir d'achat...) et par les récentes augmentations des taxes sur les carburants et des tarifs des péages, votre mesure va les pénaliser encore davantage. En Région Occitanie, la facture sera d'autant plus salée depuis que Carole Delga a augmenté de 30 % la taxe sur la carte grise pour les ex-Midi-Pyrénéens.



Groupe des élus Front National - Rassemblement Bleu Marine au Conseil Régional d'Occitanie

Hôtel de Région de Toulouse, 22 Boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 9

Hôtel de Région de Montpellier, 201 Avenue de la Pompignane - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Téléphone : 04 67 22 93 18 | Courriel : contact@fn-occitanie.fr

Ce ne sont pas les Français aisés des métropoles qui voyagent en avion, en TGV ou en vélib' qui sont visés par cette mesure. Ce sont tous les autres : ceux de la France périphérique, ceux qui n'ont pas le choix, ceux qui sont obligés de prendre leur voiture pour aller travailler qui vont payer le prix de votre mauvaise farce. Celle-ci traduit donc, au-delà de l'acharnement contre les automobilistes et de la glotonnerie fiscale de l'Etat, le véritable mépris de la technocratie parisienne pour tout ce qui relève du terroir, des racines et de la ruralité. Elle est l'illustration parfaite de la guerre que mènent les urbains aux ruraux.

En ce qui concerne la mortalité routière, vous savez bien que le véritable problème ne réside pas seulement dans la vitesse. Il réside aussi dans l'alcool, les stupéfiants, l'inexpérience, la fatigue au volant, l'état des véhicules, sans oublier l'état des routes. Vous qui prenez si souvent l'Allemagne en exemple, rappelez-vous qu'elle a opté pour une limitation à 100 km/h et compte en proportion 28% moins de morts sur les routes secondaires que la France.

Il est donc nécessaire d'établir un diagnostic approfondi sur ce mal « bien français » pour déceler les remèdes véritablement efficaces. Des enquêtes scientifiques menées en France entre 1983 et 2004 ont montré que dans 50% des accidents mortels, l'infrastructure est en cause. Il est regrettable que les statistiques nationales ne prennent pas en compte ce motif. Seule la présence d'un obstacle fixe est retenue par les services de l'Etat. Ce facteur, présent dans de nombreux accidents, provoque ainsi 35% des tués.

Par ailleurs, un phénomène aggravant s'est produit depuis une dizaine d'années, l'état de nos routes secondaires s'est considérablement dégradé. Ainsi, de 2008 à 2014, les investissements et l'entretien sur les routes secondaires ont diminué de 25% (*source : Sénat*).

Si vous souhaitez vraiment lutter contre la mortalité routière sur les routes secondaires, faites en sorte que l'Etat s'engage dans un processus d'aide aux collectivités pour la rénovation du réseau routier secondaire. Plutôt que d'augmenter la pression sur les automobilistes en appliquant une mesure qui ne figurait même pas dans le programme présidentiel d'Emmanuel Macron, investissez pour améliorer les infrastructures existantes.

Pour toutes ces raisons, les élus du groupe *FN RBM* au Conseil Régional d'Occitanie vous demandent de renoncer à cette mesure et d'écouter la très grande majorité de Français qui n'y croit pas. Vox populi, vox Dei !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.



Julien SANCHEZ
Président du groupe FN RBM
Maire de Beaucaire

Et les 38 élus du groupe FN RBM co-signataires



Groupe des élus Front National - Rassemblement Bleu Marine au Conseil Régional d'Occitanie

Hôtel de Région de Toulouse, 22 Boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 9

Hôtel de Région de Montpellier, 201 Avenue de la Pompignane - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Téléphone : 04 67 22 93 18 | Courriel : contact@fn-occitanie.fr

Liste des signataires de la Lettre ouverte à Monsieur le Premier ministre pour le maintien de la limitation à 90 km/h sur les routes secondaires

BERNARD GONDRAN

*Conseiller Régional
Conseiller Municipal de Saint-Girons (09)*

LAURE-EMMANUELLE PHILIPPE

*Conseillère Régionale
Conseillère Municipale de Leucate (11)*

ROBERT MORIO

*Conseiller Régional
Conseiller Municipal de Carcassonne (11)
Conseiller Communautaire
de Caracassonne-Aggl*

CHRISTOPHE BARTHES

*Conseiller Régional
Conseiller Municipal de Trèbes (11)*

JEAN-GUILLAUME REMISE

*Conseiller Régional
Elu dans l'Aveyron (12)*

JULIEN SANCHEZ

*Conseiller Régional
Maire de Beaucaire (30)
Vice-Président Comm. de Beaucaire - Terre
d'Argence*

ANNE-MARIE COLLARD

*Conseillère Régionale
Elue dans le Gard (30)*

YOANN GILLET

*Conseiller Régional
Conseiller d'Agglo de Nîmes (30)
Conseiller Municipal de Nîmes*

MONIQUE TEZENAS DU MONTCEL

*Conseillère Régionale
Elue dans le Gard (30)*

JEAN-LOUIS MEIZONNET

*Conseiller Régional
Conseiller Municipal de Vauvert (30)*

LAURENCE GARDET

*Conseillère Régionale
Conseillère d'Agglo de Nîmes (30)
Conseillère Municipale de Nîmes*

GILLES DONADA

*Conseiller Régional
Adjoint au Maire de Beaucaire (30)
Conseiller Comm. de Beaucaire - Terre d'Argence*

MAITHE CARSALADE

*Conseillère Régionale
Elue en Haute-Garonne (31)*

JULIEN LEONARDELLI

*Conseiller Régional
Elu en Haute-Garonne (31)*

CHANTAL DOUNOT-SOBRAQUES

*Conseillère Régionale
Elue en Haute-Garonne (31)*

MARIE DOMBES

*Conseillère Régionale
Elue en Haute-Garonne (31)*

DIDIER CARETTE

*Conseiller Régional
Elu en Haute-Garonne (31)*

QUENTIN LAMOTTE

*Conseiller Régional
Elu en Haute-Garonne (31)*

MARIE-CHRISTINE PAROLIN

*Conseillère Régionale
Elue en Haute-Garonne (31)*



Groupe des élus Front National - Rassemblement Bleu Marine au Conseil Régional d'Occitanie

Hôtel de Région de Toulouse, 22 Boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 9

Hôtel de Région de Montpellier, 201 Avenue de la Pompignane - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Téléphone : 04 67 22 93 18 | Courriel : contact@fn-occitanie.fr

JEAN-LUC YELMA

Conseiller Régional
Elu dans le Gers (32)

GERARD PRATO

Conseiller Régional
Conseiller municipal de Frontignan (34)
Conseiller d'Agglo de Sète Agglopôle Méditerranée

FRANCE JAMET

Conseillère Régionale
Elue dans l'Hérault (34)
Député Français au Parlement Européen

GERARD GAUTIER

Conseiller Régional
Maire de Cers (34)
Vice-Président Com d'Agglo Béziers-Méditerranée

JULIA PLANE

Conseillère Régionale
Conseillère Municipale de Lunel (34)
Conseillère Comm. du Pays de Lunel

GILLES ARDINAT

Conseiller Régional
Elu dans l'Hérault (34)

MYRIAM ROQUES

Conseillère Régionale
Elue dans l'Hérault (34)

FRANCOIS GAUBERT

Conseiller Régional
Elu dans l'Hérault (34)

NICOLE MINA

Conseillère Régionale
Conseillère Municipale de Marsillargues (34)

GERARD MAURIN

Conseiller Régional
Elu dans l'Hérault (34)

EMMANUEL CRENNE

Conseiller Régional
Elu dans le Lot (46)

OLIVIER MONTEIL

Conseiller Régional
Elu dans les Hautes-Pyrénées (65)

SOPHIE BLANC

Conseillère Régionale
Elue dans les Pyrénées-Orientales (66)

XAVIER BAUDRY

Conseiller Régional
Conseiller Municipal de Perpignan (66)
Conseiller de la Comm. urbaine de Perpignan

MARIE-THERESE COSTA-FESENBECK

Conseillère Régionale
Conseillère Municipale de Perpignan (66)
Conseillère de la Comm. urbaine de Perpignan

JEAN-PAUL PILOZ

Conseiller Régional
Conseiller Municipal de Castres (81)
Conseiller Communautaire de Castres-Mazamet

FREDERIC CABROLIER

Conseiller Régional
Conseiller Municipal d'Albi (81)
Conseiller Communautaire d'Albi

CORINNE BARDOU

Conseillère Régionale
Elue dans le Tarn (81)

THIERRY VIALON

Conseiller Régional
Conseiller Municipal de Montauban (82)
Conseiller Comm. du Grand Montauban

MARIE-DOMINIQUE BAGUR

Conseillère Régionale
Conseillère Municipale de Montauban (82)



Groupe des élus Front National - Rassemblement Bleu Marine au Conseil Régional d'Occitanie

Hôtel de Région de Toulouse, 22 Boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 9

Hôtel de Région de Montpellier, 201 Avenue de la Pompiègnane - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Téléphone : 04 67 22 93 18 | Courriel : contact@fn-occitanie.fr